

Lettre d'information n°1 - juin 2025

Projet de parc agrivoltaïque de Beaurepas

Commune de Magnac-Laval (87190)



Edito

Le projet se situe sur la commune de Magnac-Laval, au lieu-dit « Beaurepas », à une distance d'environ 12 km du poste de raccordement Haut-Limousin qui sera mis en service en 2027. Il s'agit d'un projet agrivoltaïque : c'est à dire qu'il permettra d'associer sur une même parcelle, une production électrique solaire et une activité pastorale (élevage de moutons) sur une surface clôturée d'environ 32 hectares de prairies permanentes, actuellement pâturées par les ovins du propriétaire exploitant. Le parc solaire permettra d'élever un troupeau de 300 brebis et parallèlement de produire autant d'électricité qu'une consommation annuelle d'environ 4 300 foyers. Le projet s'inscrit dans les critères de développement établis par les Services de l'Etat et la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne.

Chiffres clés



Surface envisagée :
32 hectares de
prairies pâturables



Puissance du projet :
17 MWc pour une
production estimée de
19,6 GWh



Equivalent de la
consommation électrique
de **4 300 foyers**
(chauffage inclus)

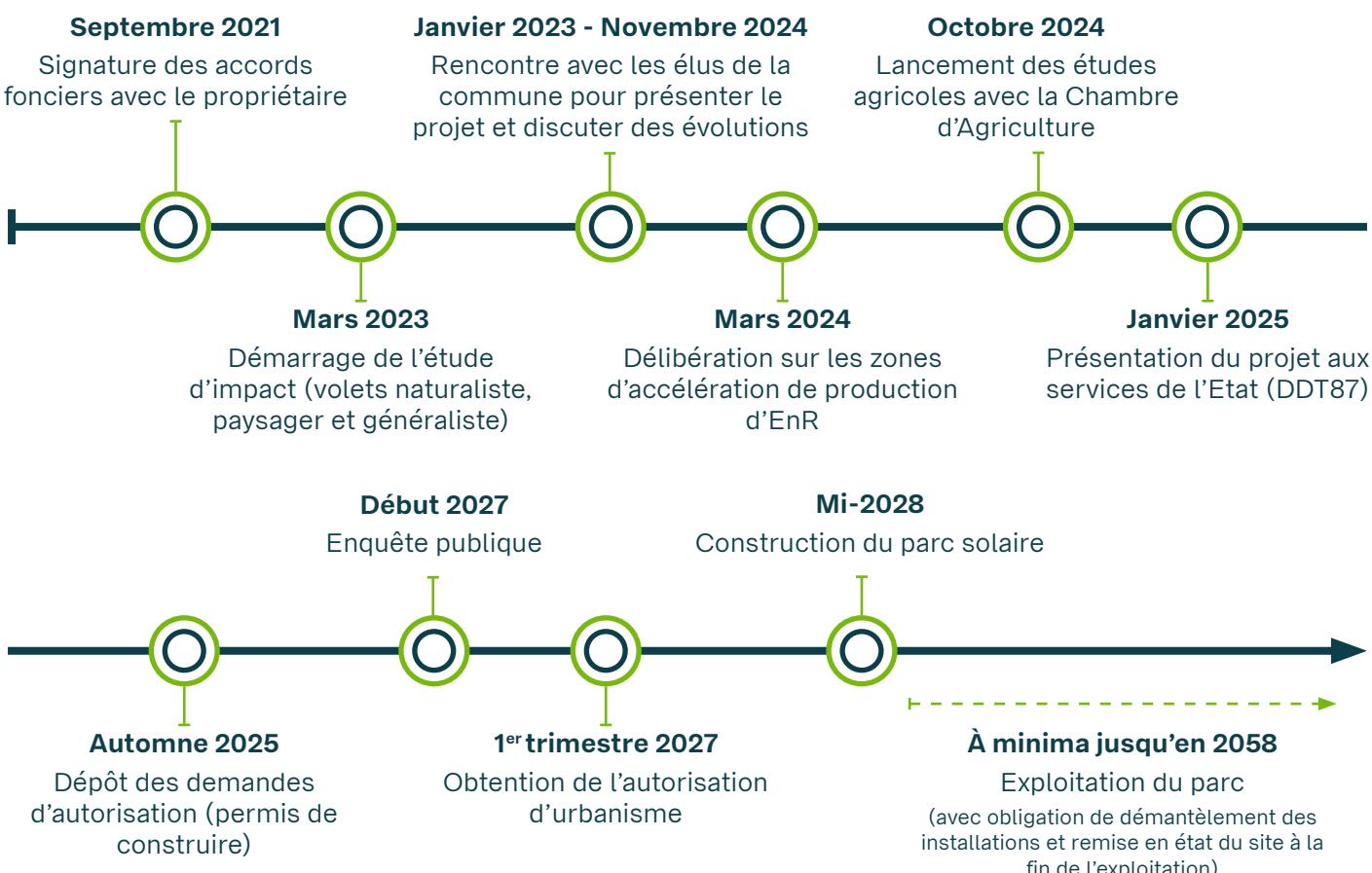
PERMANENCE D'INFORMATION

Jeudi 26 juin 2025 de 18h30 à 21h à la Mairie de Magnac-Laval (Salle Maurice Lajoux).
Venez découvrir le projet agrivoltaïque et poser toutes vos questions aux équipes de BayWa r.e. Nous serons heureux de vous y rencontrer !

Où en est le projet ?

Des études techniques (écologique, paysagère, agricole) menées par des bureaux d'études indépendants sont en cours de finalisation. Elles ont pour objet de vérifier la faisabilité du projet et de s'assurer, entre autres, du respect de la faune et de la flore locales.

Durant la permanence d'information à venir, vous découvrirez, sur la base de supports visuels (cartes et photomontages), les premiers résultats de ces études et les mesures envisagées par nos équipes pour assurer une implantation harmonieuse du projet dans son environnement.



Une continuité agricole - un atout pour le territoire

Le projet agrivoltaïque se situe sur une exploitation d'ovins viande déjà existante (300 brebis), implantée sur la commune depuis 1967.

L'exploitant et fils du propriétaire actuel, pourra ainsi pérenniser son exploitation en tirant parti des synergies nombreuses que propose l'agrivoltaïsme pour ce type de production, scrupuleusement cadrées avec l'appui des équipes techniques de la Chambre d'Agriculture de Haute-Vienne.

Une question, une remarque ? Contactez-nous !

Emile BODART,
Chef de projets solaires
emile.bodart@baywa-re.fr
07 64 72 61 07



Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page internet du projet :
baywa-re.fr/fr/solaire/projet-de-parc-agrivoltaïque-de-beaurepas